

**DÉCISION ILR/E17/22 DU 28 AVRIL 2017**

**PORTANT DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ EIDA S.A. COMME FOURNISSEUR DU DERNIER RECOURS**

---

**SECTEUR GAZ NATUREL**

---

La Direction de l'Institut Luxembourgeois de Régulation,

Vu la loi modifiée du 1<sup>er</sup> août 2007 relative à l'organisation du marché du gaz naturel, et notamment son article 7 ;

Vu le règlement E15/33/ILR du 5 août 2015 déterminant les critères de désignation du fournisseur du dernier recours et abrogeant le règlement modifié E07/10/ILR du 4 décembre 2007, et notamment son article 2 ;

Vu l'appel public à candidature en vue de la désignation comme fournisseur du dernier recours sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg du 13 mars 2017 au 20 avril 2017 ;

Considérant la candidature introduite par la société EIDA S.A. auprès de l'Institut le 22 mars 2017, et complétée le 24 avril 2017, en vue de la désignation comme fournisseur du dernier recours sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg ;

Considérant, après contrôle de l'Institut, la conformité de la candidature de la société EIDA S.A. aux critères prévus par l'article 1<sup>er</sup> du règlement E15/33/ILR précité ;

Considérant la candidature unique de la société EIDA S.A. ;

*Décide :*

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'Institut désigne la société EIDA S.A., ayant son siège social au 6, Jos Seylerstrooss, L-8522 Beckerich et immatriculée au Registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 113.986, comme fournisseur du dernier recours sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg pour une période de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017.

**Art. 2.** La présente décision sera notifiée à la société EIDA S.A. et publiée sur le site internet de l'Institut.

L'Institut informe la société EIDA S.A. qu'un recours en annulation est ouvert contre la présente décision, à introduire devant le Tribunal Administratif de Luxembourg par ministère d'avocat à la Cour, au plus tard dans les trois mois qui suivent la notification de la présente décision.

**Pour l'Institut Luxembourgeois de Régulation**

**La Direction**

**(s.) Michèle Bram**  
**Directrice adjointe**

**(s.) Camille Hierzig**  
**Directeur adjoint**

**(s.) Luc Tapella**  
**Directeur**